

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
 Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
 deux exemplaires sont insérés dans le journal  
 Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 11 novembre 1899, a nommé, dans l'Ordre de Saint-Charles :

Commandeur : M. le Commandeur Melchiorre Simondetti, Consul Général d'Italie dans la Principauté ;

Chevalier : M. Théodore-Napoléon-Joseph Guisnez, Lieutenant de vaisseau dans la Marine Française.

Par Ordonnance du même jour, ont été promus au grade d'Officier :

M. Jean-Baptiste-Joseph Depelley, Conseiller de la Légation de Monaco à Paris ;

Et M. Joseph-Jules-Gustave Saige, Conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais.

Son Altesse Sérénissime, par Ordonnance du 15 novembre, a également nommé Chevaliers de Saint-Charles :

M. le Capitaine Henri Charlwood Carr, Commandant en second du yacht *Princesse-Alice* ;

M. le Docteur Jules Richard, Conservateur des collections scientifiques ;

Et M. Jules-Constant-Ernest Wurmser, Directeur de l'Enregistrement et Conservateur des Hypothèques.

Par Ordonnance du 11 novembre 1899, M. le Chevalier Joseph Marquet a été autorisé à accepter et à porter la croix de Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, qui lui a été conférée par Sa Sainteté le Pape.

Par Ordonnance du 15 du même mois, M. Charles Schindler a été autorisé à accepter à porter la croix de Chevalier de l'Ordre de François-Joseph, qui lui a été conférée par S. M. I. et R. l'Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie.

Le Prince a daigné accorder à trois condamnés remise d'une partie de la peine qu'ils avaient à subir.

En réponse aux vœux adressés à S. A. S. le Prince, à l'occasion de Sa fête, S. Exc. le Gouverneur Général a reçu le télégramme ci-après du Secrétariat des Commandements :

« Vœux que le Gouverneur transmet au Prince pour exprimer les sentiments du Corps Consulaire, des Magistrats et des Fonctionnaires donnent à Son Altesse une satisfaction accrue par la sagesse et la conscience avec lesquelles chacun fait son devoir dans la Principauté. »

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

#### Fête de la Saint-Albert

L'heureux anniversaire de la Saint-Albert, fête de notre Souverain, a été célébré cette année avec un particulier éclat. Une température véritablement printanière, un ciel incomparablement pur, ont favorisé cette journée, et la population monégasque a pu donner libre carrière à ses témoignages d'allégresse. Un grand nombre d'étrangers venus de toutes les villes voisines augmentaient l'animation dans nos rues et sur nos promenades, admirant les merveilles décoratives déployées de toute part.

Conformément à la touchante et généreuse tradition, et ainsi que nous l'avons dit dans notre dernier numéro, une large distribution de secours, présidée par M. le comte Gastaldi, a été faite la veille de la Saint-Albert, à la mairie. La soirée de mardi a été également marquée par le pavoisement et une brillante illumination de Monaco et de la Condamine, un beau feu d'artifice tiré sur l'Esplanade de la Batterie et une retraite aux flambeaux, organisée par la Société Philharmonique avec le concours de la compagnie des Sapeurs-pompiers, et les membres de la Société de Gymnastique l'*Etoile*.

Le Palais dont les belles lignes architecturales, les terrasses et les créneaux étaient magnifiquement dessinés en rampes de feu, l'Hôtel du Gouvernement et tous les monuments publics rivalisaient d'éclat et de bon goût dans la richesse de leur illumination. Et d'autre part, les maisons et les villas étagées sur les côtes de la Condamine formaient un cirque de feu dont le coup d'œil fait, chaque année, l'admiration de tous.

Mercredi matin, la Saint-Albert a d'abord été solennellement célébrée à la Cathédrale par le *Te Deum* auquel assistaient en uniforme toutes les autorités civiles et militaires, les membres du corps consulaire et les notabilités monégasques. La réunion a eu lieu à l'Hôtel du Gouvernement, d'où le cortège officiel, ayant à sa tête S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, s'est rendu à la Cathédrale, où arrivait d'autre part le cortège des membres du Tribunal Supérieur, les magistrats et officiers ministériels en robe.

La Grand'Messe a été célébrée par S. G. M<sup>sr</sup> Theuret, Evêque de Monaco, assisté de son chapitre et du clergé de la Principauté, tandis que les compagnies des Gardes et des Carabiniers faisaient le service d'honneur. La Messe a été chantée par la Société Chorale l'*Avenir*, avec accompagnement des orgues et de l'orchestre, remarquablement dirigé par M. Bellini, maître de chapelle. Autour des autorités, dont les places avaient été réservées dans la nef centrale, une foule considérable se pressait dans les nefs latérales de la monumentale église métropolitaine.

A l'issue du service religieux, le cortège officiel s'est rendu sur la place du Palais où a eu lieu la revue des Gardes d'honneur et des Carabiniers, sous les ordres de M. le Colonel Comte de Christen, Commandant Supérieur. Le défilé qui a permis de remarquer la nouvelle et excellente fanfare des Gardes, a été exécuté avec beaucoup de précision.

S. Exc. M. le Gouverneur Général a ensuite regagné, avec ses invités, l'Hôtel du Gouvernement où en un très beau banquet il a réuni, avec M<sup>sr</sup> Theuret, MM. les Vicaires Généraux, les Officiers de la Maison du Prince, les Consuls accrédités dans la Principauté, les Conseillers d'Etat, M. le Maire de Monaco et son premier Adjoint, les chefs de la magistrature et des différents services, et les membres de l'Ordre de Saint-Charles présents dans la Principauté.

Au dessert, S. Exc. M. Olivier Ritt a prononcé le discours suivant :

#### MESSIEURS,

Les conditions exceptionnelles de l'organisation de la Principauté nous permettent de célébrer la fête du 15 novembre dans des réunions pour ainsi dire de famille, où le Gouverneur Général est heureux de saluer, à côté des dignes représentants de vingt nations, le ministre le plus élevé de la religion et les chefs des différents services. En adressant l'expression de nos sympathies à quelques absents empêchés par des motifs de deuil, de santé, ou d'éloignement, je ne puis que regretter que les dimensions de cette salle s'opposent à y convier tous ceux qui, après avoir aidé chaque jour à la prospérité du pays, viendraient apporter leurs vœux sincères et respectueux à son Auguste Souverain.

C'est du mois dernier que commence la dixième année du règne actuel. Heureux le Prince qui, en jetant un regard en arrière sur une pareille période d'exercice du pouvoir suprême, peut constater d'aussi nombreux, d'aussi éclatants témoignages de sa constante sollicitude pour l'amélioration de l'héritage glorieux laissé par ses ancêtres ! Dans la famille des Grimaldi, qui règne depuis six cents ans sur la Principauté, l'histoire impartiale dira que le Prince Albert I<sup>er</sup> s'est fait une place à part en consacrant son ardente recherche, sa persévérante volonté, à tout ce qui peut contribuer à l'instruction, à l'hygiène, au bien-être, au développement du goût littéraire et artistique, en donnant l'exemple de la charité, en étendant le domaine des conquêtes scientifiques et en aimant passionnément la justice.

Les preuves abondent d'elles-mêmes de la réalité de ce rapide exposé des titres de Son Altesse Sérénissime à la reconnaissance générale de ceux qui relèvent de Son pouvoir et de ceux qui ne font que visiter la côte d'Azur. Je ne m'y appesantirai pas, mais il importe d'en mettre quelques-unes en relief.

Est-il une contrée où l'enfance soit entourée de soins plus touchants ? Aux débutants dans la vie que leur famille est impuissante à nourrir et à élever, un orphelinat modèle donne le pain, le vêtement et l'abri, une saine instruction et l'apprentissage d'un métier pour l'avenir. Le nombre des écoles a doublé ; les élèves, tant de la Principauté que de tout le territoire voisin, y accourent en foule, attestant la valeur de la direction de nos

établissements, où l'on apprend, avant tout, le respect de la religion, de la famille et de l'autorité.

Jusqu'ou n'est-elle pas arrivée la renommée de ces splendides créations qui attirent ici l'élite du monde entier ; de ces expositions universelles annuelles des Beaux-Arts dues à l'inspiration d'une véritable fée du goût le plus délicat ; de ces merveilleux concerts classiques et internationaux ; de ces manifestations théâtrales résumant tout ce qui a paru de plus intéressant, interprété par les premiers artistes.

A côté de ces distractions mondaines, que ne peut-on pas dire de nos institutions charitables ; de cette bienfaisance exercée avec un élan spontané, dont la Famille Souveraine donne l'exemple et qui fait recueillir en quelques heures de quoi remédier aux maux les plus cruels ; de cet Hôtel-Dieu, où les malades et les blessés du pays et de tous les environs sont entourés de soins médicaux les plus éclairés et de l'assistance de sœurs d'un dévouement sublime. Je ne voudrais pas attrister cette réunion en rappelant un souvenir douloureux. Mais il est impossible de passer sous silence que, lors de la seule catastrophe survenue sur nos chantiers, il y a trois mois à peine, pendant l'absence du Prince, les malheureux blessés ont appris bien vite que c'est avec tout son cœur, avec toute son âme, que notre bien-aimée Princesse prenait part à leurs souffrances. Dès le retour du Prince, sa pensée est allée vers eux : le sentiment de toute cette chaude sollicitude n'a pas peu contribué à leur guérison.

Si nous portons ailleurs nos regards, n'est-ce pas un chapitre saisissant de l'histoire de la Principauté que celui qui mettra en lumière les travaux encouragés par le Prince Albert I<sup>er</sup> et ceux dont Lui-même poursuit le cours avec autant d'audace que de profit pour la science.

Il est bien peu de congrès utilitaires (qu'ils aient eu pour objet l'hygiène, la médecine, la propriété littéraire et artistique, les multiples investigations des sciences, l'étude des lois, ou la discussion des solutions des plus graves problèmes sociaux), auxquels Son Altesse ne se soit associée avec empressement : et les délégués de Son choix y ont joué un rôle hautement apprécié. Les archives de Monaco si remarquablement reconstituées, par M. Saige, qui vient de recevoir une récompense applaudie de nous tous, s'enrichiront encore là de glorieux souvenirs. Rien que pendant l'année qui s'est écoulée depuis notre précédente réunion, à la conférence de Rome, la diplomatie européenne a pu juger à quelle personnalité notre Prince a confié le soin d'affirmer la compétence et les qualités d'étude de Ses magistrats ; au Congrès international de la lutte contre une des plus terribles maladies, le Docteur délégué de la Principauté a tenu son rang auprès des premiers spécialistes ; et tout récemment au congrès de géographie de Berlin, une des Vices-Présidences a été offerte au Prince lui-même, qui donne l'exemple le plus élevé de la pratique utile des choses de la mer. Il n'y a eu là d'ailleurs, que la confirmation d'une sympathie Souveraine, qui venait d'être mise en éclatante lumière, lors de la pose de la première pierre du musée océanographique de Monaco.

Peu de jours après cette solennité, plusieurs Ordonnances attestaient à quel point tout ce qui touche à la justice intéresse Son Altesse. Le sympathique président, le juge d'instruction et le juge doyen du Tribunal Supérieur, arrivés au terme d'une longue carrière, toute d'honneur et de dévouement, ont reçu, avec une retraite libérale, des témoignages de la haute estime du Souverain ; et les choix éminents faits pour reconstituer le Tribunal Supérieur, comme ceux qui ont doté le pays du Conseil de revision, sont un nouveau titre à notre reconnaissance.

Il me reste à remplir la très agréable mission de vous adresser, au nom de mon auguste Prince, les félicitations et les remerciements que mérite votre concours empressé à tout ce qui peut être utile à la Principauté.

A vous, Monsieur le Commandeur et Messieurs du Corps Consulaire, qui continuez avec autant de distinction que de courtoisie, une longue tradition des relations les plus cordiales et de l'accord le plus complet dans toutes les affaires que nous avons à traiter ensemble, en même temps que ces remerciements, j'ai le devoir de vous prier de vouloir bien transmettre à vos Gouvernements les vœux sincères de Son Altesse Sérénissime pour la santé et le bonheur de vos Souverains.

A vous, Monseigneur l'Evêque, à vous tous, Messieurs,

qui résumez si dignement l'organisation du pays, et à vos collaborateurs, j'adresse l'expression de la satisfaction et de la sollicitude Souveraines.

Je termine, en vous priant de lever vos verres en l'honneur de la Famille des Princes de Monaco. A la santé de Leurs Altesses Sérénissimes !

Vive le Prince Albert I<sup>er</sup> ! Vive la Princesse Alice !  
Vive le Prince Louis !

Après cet éloquent discours souligné par d'unanimes applaudissements, S. G. M<sup>sr</sup> Theuret prend la parole : il déclare qu'il pense être l'interprète de tous et particulièrement des représentants des nations étrangères réunis à ce banquet en affirmant la sympathie que chacun éprouve pour l'Auguste Famille Princièrè : S. A. S. le Prince Albert doit leur être cher à des titres divers car sa volonté le dirigea vers un triple but qui est la Science, la Religion et la Charité : Il laissera des monuments qui témoignent hautement de ces trois vertus : C'est ainsi qu'il convient de citer le Musée Océanographique, œuvre de Science ; le nouvel et futur Hôtel-Dieu, œuvre de Charité et enfin la Cathédrale, œuvre de Religion, bientôt achevée.

M<sup>sr</sup> Theuret termine son allocution en proposant la santé de Leurs Altesses Sérénissimes. \*

En réponse au discours de M. le Gouverneur Général, M. Simondetti, consul général d'Italie, se lève à son tour, dit que le corps consulaire à l'occasion de cette belle fête est heureux de renouveler à M. le Gouverneur Général les vœux que ses collègues et lui forment pour Leurs Altesses Sérénissimes, persuadés que ces vœux seront réalisés : il le prie en outre d'être leur interprète pour les sentiments de dévotion et de respect qu'ils professent à l'égard des Souverains et au nom de tous il exprime à M. Ritt leurs remerciements pour la sollicitude et la courtoisie avec laquelle le Gouvernement Monégasque facilite et favorise la tâche du corps consulaire dans l'accomplissement de sa mission.

M. Glaize, consul de France, prend ensuite la parole et dans une improvisation d'une rare élégance de termes il déclare en manière d'exorde que chaque anniversaire de la Saint-Albert a marqué une étape dans l'histoire de la Principauté, car chaque année a été illustrée par une nouvelle et précieuse expédition du Prince Albert en faveur de la science océanographique. Comme son illustre homonyme Albert-le-Grand, l'une des plus remarquables figures du moyen-âge, le Prince de Monaco marquera sa trace dans les progrès des sciences naturelles.

Mais il est une autre date, un second jour de fête pour les habitants de la Principauté : c'est celui où la Princesse Alice préside à l'ouverture du Palais des Beaux-Arts et de l'Opéra. L'orateur rappelle à ce sujet le mot d'un illustre compositeur français, familier de nos rives bénies, et qui nomma le théâtre de Monte Carlo une « Académie internationale de Musique ».

M. Glaize signale ensuite l'importance grandissante de la colonie française de Monaco ; il se félicite des mérites dont, en des postes divers et spécialement dans la magistrature, des Français ont su faire preuve dans la Principauté : « La magistrature monégasque, dit-il, fait honneur à la magistrature française. » A ce propos, le consul de France rappelle également les remarquables travaux de M. Gustave Saige, archiviste du Palais, et il s'applaudit de la distinction si méritée que le Prince vient de lui accorder. Enfin M. Glaize termine en faisant une allusion délicate aux qualités privées de M. Olivier Ritt, à la sûreté de ses relations qui lui a valu l'estime de tous, ainsi qu'au charme de sa distinguée compagne et au succès de ses fils dans la carrière diplomatique.

Le banquet a pris fin à la suite de ce dernier discours qui résumait si heureusement les sentiments unanimes de tous les convives.

\* \* \*

Des concerts publics donnés par les diverses Sociétés artistiques de la Principauté et une fête populaire organisée par la Société de Gymnastique ont égayé l'après-midi. Mais c'est surtout la fête de nuit de Monte Carlo qui a attiré et enthousiasmé la foule. L'intelligente et fort artistique Administration de la Société des Bains de Mer avait décidé, cette année, de renoncer au matériel en location des fêtes publiques et de créer de toutes pièces un matériel tout nouveau, en employant les procédés les plus perfectionnés par la science, d'illuminations électriques et au gaz. Le succès a été considérable et on a fort admiré, en particulier, le motif décoratif représentant les armoiries des Grimaldi, les portiques surmontés de couronnes princières, l'arc de triomphe, les arceaux blancs et rouges des allées du boulingrin et les globes à couleurs changeantes disposés dans d'énormes réflecteurs.

Après avoir longuement contemplé toutes ces merveilles et parcouru les principales rues et avenues de Monte Carlo dont tous les beaux hôtels et les villas resplendissaient également, la foule s'est massée sur les terrasses du Casino pour assister au superbe feu d'artifice que Ruggeri, le grand artificier parisien, a tiré au fort Antoine. Signalons aussi les nombreux ballons lumineux lancés par M. Caruta.

Un magnifique concert instrumental et vocal, dirigé par M. Léon Jehin qui remontait au pupitre à cette occasion, a clôturé de la façon la plus artistique cette belle journée de fête, et on a longuement acclamé l'*Hymne monégasque* qui terminait le programme de ce concert.

Encore une fois, la population monégasque et tous ceux qui résident en ce merveilleux pays de Monaco, ont été heureux, au cours de cette journée, de témoigner hautement de leurs sentiments de respect et d'attachement à l'égard du Prince Albert I<sup>er</sup> et de lui adresser de tout cœur leurs vœux de prospérité et de bonheur.

Le 15 novembre, après le feu d'artifice, la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers a fait offrir par M. Bornier, son sympathique Directeur Général, un champagne d'honneur aux invités de la tribune de la terrasse du Casino.

S. Exc. le Gouverneur Général a saisi cette occasion de lever son verre à la continuation de la prospérité de la Société, de louer la bonne grâce de son administration, l'excellente organisation de ses services, la splendeur et l'originalité de ses innovations et son généreux concours à toutes les œuvres charitables.

En réponse à un télégramme envoyé à Son Altesse Sérénissime, le 15 novembre, par le Président de la Société Chorale l'*Avenir*, au nom de tous les membres de la Société, S. A. S. le Prince a fait transmettre par Son Secrétariat ses remerciements reconnaissants et l'assurance de sa constante bienveillance.

S. Exc. M. le Gouverneur Général et M<sup>me</sup> Olivier Ritt, M. le baron de Rolland, Président du Tribunal Supérieur et M. de Monicault, Avocat Général, ont assisté jeudi dernier au premier concert classique de la saison.

Cette séance musicale de très grand intérêt artistique avait attiré un public aussi nombreux que choisi. On a vivement fêté M. Léon Jehin, le distingué chef d'orchestre, et sa merveilleuse phalange. Le programme était des plus attrayants, comprenant d'une part des œuvres consacrées, comme la symphonie en fa (n° 8) de Beethoven et l'ouverture du *Roi d'Ys* de Lalo, et d'autre part, deux auditions inédites : *Zorahayda* de J. Svendsen et le prélude de *Déjanire* de Saint-Saëns. La belle marche religieuse de *Lohengrin* a dignement terminé ce premier concert classique d'une création absolument parfaite.

La Sainte-Cécile, patronne des musiciens, sera fêtée dimanche prochain selon la pieuse tradition par toutes les Sociétés artistiques de la Principauté. Une messe en musique sera célébrée à 9 heures à la Cathédrale, messe au cours de laquelle se feront entendre la Société Philharmonique, la Société Chorale l'*Avenir*, la section de musique de la Société des Régates et l'Estudiantina.

A l'issue du service religieux, le cortège formé par les diverses Sociétés se rendra devant l'Hôtel du Gouvernement.

Un banquet offert par la Société Philharmonique aura lieu à midi à l'Hôtel des Etrangers et un autre offert par la Société Chorale à sept heures du soir à l'Hôtel Prince de Galles.

Une bourrasque d'une très grande violence s'est subitement déchaînée jeudi dernier, vers 6 heures du soir, et a eu les plus graves conséquences sur plusieurs points du littoral. A l'embouchure du Var, un voilier a fait naufrage et on a eu à déplorer la mort des cinq hommes d'équipage qui se trouvaient à bord.

Dans le port de Monaco, tout s'est heureusement borné à quelques dommages purement matériels. Un voilier la *Favorite*, du port de la Ciotat, commandé par le capitaine Hugues a couru pendant quelques instants un sérieux danger et a eu tout un côté de son bordage défoncé. Ce bateau était chargé de pierres de Cassis destinées au chantier du Musée Océanographique. Un autre voilier, la *Louise*, s'est également échoué dans le port de Monaco, mais grâce aux prompts et dévoués secours qui lui ont été fournis, il a pu sortir de sa dangereuse situation et tout s'est borné à quelques sérieuses avaries. Le patron de ce bateau nous prie de remercier toutes les personnes qui, en cette circonstance, lui ont prêté assistance, et en particulier M. Vatrican, entrepreneur, qui a mis son matériel et ses chevaux à sa disposition pour aider au sauvetage de la *Louise*.

Le théâtre de Monte Carlo poursuit l'intéressante série de ses représentations de comédie. Nous avons eu, cette semaine, deux spectacles de genre bien différent mais d'égal intérêt. D'abord, un joyeux vaudeville du répertoire du théâtre des Nouveautés, *Les Petites Folles*, d'esprit très fin et très parisien, comme tout ce que signe M. Alfred Capus. Puis, un des chefs-d'œuvre du répertoire de la Comédie-Française, *Mercadet*, d'Honoré de Balzac, en lequel M. de Féraudy, sociétaire de la Maison de Molière, a obtenu un succès considérable d'interprétation. A côté de cet artiste de premier ordre, on a encore applaudi ses distingués camarades, M<sup>lle</sup> Marie Muller et M. Baillet. Les moindres rôles de *Mercadet* ont d'ailleurs été tenus dans la perfection, et cette représentation fut un véritable et délicat régal pour le public d'élite qui y assistait.

Vendredi 24 et samedi 25, l'*Ami Fritz*, comédie en trois actes de Erckmann et Chatrian, musique de M. Henri Maréchal.

Dans son audience du 14 novembre courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Teodolinda-Felicità Triulzi, née à Milan (Italie), le 13 juin 1868, domestique à Vintimille, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Joseph-Edouard Réjimbaud, né à Toulon (Var), le 29 mars 1869, garçon d'office, sans domicile, vingt jours de prison et 16 francs d'amende, pour le même délit ;

Benoît-Jean-Baptiste Carbone, né à Monaco, le 15 juin 1879, sans profession ni domicile, deux mois de prison et 50 francs d'amende, même délit (avec récidive).

Le 16 novembre, le même Tribunal a condamné :

Richard Tagnoli, né à Gottolengo (Italie), le 19 avril 1870, charcutier à la Turbie (quartier de

la Tour), 10 francs d'amende et confiscation de la viande saisie, pour introduction de viande en fraude ;

Françoise Fornara, épouse Carillo, née à Capriata d'Orba (Italie), en novembre 1850, épicerie et comestibles, à Monaco, 5 francs d'amende, pour exercice d'une profession sans autorisation ;

François Viale, né à Fanghetto (Italie), le 2 octobre 1847, tenant épicerie et buvette à Monaco, 5 francs d'amende, même délit ;

Jeanne Negro, veuve Legge, née à Scalenghe, province de Turin (Italie), le 2 avril 1859, exploitant la buvette de la Glacière à Monaco, 5 francs d'amende, même délit ;

Laurent Allegro, né à Finalmarina (Italie), le 10 août 1869, marchand de fruits et charbons à Monaco, 16 francs d'amende, confiscation du poids saisi, pour détention d'un faux poids ;

Laurent Trucchi, né à Olivetta San Michele (Italie), âgé de 45 ans, entrepreneur de maçonnerie au Carnier (la Turbie), 10 francs d'amende, pour exercice d'une profession sans autorisation ;

Jean-Marie Martin, né à Sologny (Saône-et-Loire), le 5 avril 1842, restaurateur et cafetier à Monaco, 5 francs d'amende, même délit ;

Vincent Marchio, né à Montemale di Cuneo (Italie), le 19 juillet 1859, restaurateur à Monaco, 5 francs d'amende, même délit ;

Baptistine Raibaud, épouse Allavena, née à Sospel (Alpes-Maritimes), le 18 février 1848, tenant buvette et restaurant à Monaco, 5 francs d'amende, même délit ;

Florestine Giordan, épouse Boin, née à Menton (Alpes-Maritimes), le 1<sup>er</sup> janvier 1855, épicière à Monte Carlo, 10 francs d'amende, confiscation du poids saisi, pour détention d'un faux poids ;

Joseph Dagnino, né à Finalmarina (Italie), le 10 janvier 1849, épicier, demeurant à Monaco, 10 francs d'amende avec confiscation (par défaut), même délit ;

Antoine Ballet, né au Compus (Creuse), le 6 juin 1842, épicier, demeurant à Monaco, 10 fr. d'amende avec confiscation, même délit.

La seconde et dernière journée des Courses d'automne, sur l'hippodrome du Var, n'a pas obtenu un moindre succès que la première. Les sympathiques couleurs de M. Camille Blanc ont triomphé dans les deux principales épreuves de la journée, dont voici les résultats :

PRIX DE LA TURBIE. — 1<sup>er</sup> *Trabanel*, à M. G. Arnaud ; 2<sup>e</sup> *Bertie*, à M. Gadola ; 3<sup>e</sup> *Provence*, à M. Camille Blanc.

PRIX DU LITTORAL. — 1<sup>er</sup> *Thibet*, à M. Camille Blanc ; 2<sup>e</sup> *Italie*, au vicomte d'Harcourt.

GRAND PRIX MUNICIPAL. — 1<sup>er</sup> *Bania*, à M. Camille Blanc ; 2<sup>e</sup> *Le Matamore*, au vicomte d'Harcourt.

PRIX DE BEAULIEU. — 1<sup>er</sup> *Coronadora*, à M. Canaple ; 2<sup>e</sup> *Mufti*.

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONTE CARLO

Saison 1899-1900

## CONCERTS CLASSIQUES

Les Concerts Classiques ont lieu à 2 heures et demie précises, aux dates ci-dessous indiquées, du 16 novembre 1899, au 26 avril 1900 inclusivement.

Il sera donné vingt-deux concerts.

*Jeudis 16, 23 et 30 novembre — 7, 14, 21 et 28 décembre — 4, 11, 18 et 25 janvier — 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 22 février — 1<sup>er</sup>, 8, 15 et 29 mars — 5, 19 et 26 avril.*

*Prix des places :* Prix d'entrée, par concert, 3 fr. Abonnement à six concerts consécutifs, 20 francs.

Toutes les places sont numérotées.

Les billets et les cartes de séries sont délivrés au bureau de location ; ce bureau est ouvert la veille et jusqu'à l'heure du concert du lendemain.

Le produit des recettes devant être affecté aux établissements de bienfaisance de la région, il n'y aura pas de cartes d'invitation ; toutes les entrées de faveur sont supprimées.

Jeudi 23 novembre 1899, à 2 heures et demie

## 2<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours des Chœurs du Casino

Chef des Chœurs : M. LOUIS VIALET

*Symphonie pathétique* (n<sup>o</sup> 6)..... Tchaikowsky.  
(Première audition).

*Tannhäuser*, ouverture..... R. Wagner.

*La Procession nocturne* (1<sup>re</sup> audition).. Henri Rabaud.  
(D'après Nicolas LÉNAU).

A. *Ave Verum*..... Mozart.

B. *Fuyons tous d'amour le jeu*, madrigal. Rol. de Lassus.  
Avec les Chœurs. Ecole franco-flamande.  
(1520-1594)

Marche Hongroise de la *Damnation de*

*Faust*..... Berlioz.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

## Lettre de Paris

Paris, 20 novembre.

Je croyais bien n'avoir jamais plus de lettre à vous envoyer, et je m'étais déjà préparé à finir dignement ma pauvre existence de plumitif : et voilà que la prédiction de l'astronome autrichien Falb ne s'accomplit pas, et le carambolage céleste dont notre globe était menacé sur le tapis bleu de l'infini est raté, comme si le bon Dieu n'était qu'une simple mazette. M. Falb ne serait-il qu'un vulgaire « astrologue », comme l'a dédaigneusement appelé un membre de l'Observatoire de Paris. Pour l'honneur de l'astronomie autrichienne, je veux croire que non. Quoi qu'il en soit, il peut se vanter d'avoir agité le monde. L'homme étant par nature un animal superstitieux, il est permis d'affirmer qu'à cet égard, il n'a fait que peu de progrès et que décidément la lumière de la science est bien lente à s'infiltrer dans les couches populaires.

Quand on pense que peu ou prou et un peu partout le cours des affaires a été interrompu par ce canard faribolesque, on se demande si depuis le fameux *an mil* nous avons fait un pas en avant. D'autre part, les gens bien informés prétendent que M. Falb s'est tout simplement trompé d'un zéro et que ce simple petit zéro a produit dans les résultats une différence d'une centaine de mille d'années. De sorte que loin d'être destinés à périr sur le champ, nous voilà au contraire assurés de cent mille bonnes années encore. Nous n'en demandions pas tant, et une centaine de printemps suffirait, je pense, au plus jeune de mes lecteurs.

Mais tant mieux s'il en reste, et bénissons M. Falb d'avoir bien voulu se tromper d'un zéro.

\* \* \*

En tous cas, la fin du monde n'a pas empêché l'Opéra de nous donner la *Prise de Troie* de Berlioz, ouvrage impatientement attendu.

Le titre donné à cet ouvrage par l'affiche de l'Opéra ne peut être considéré que comme un titre de fantaisie, ainsi, d'ailleurs, que celui de « drame lyrique » dont on décora les représentations des *Troyens*, il y a quelques années, à l'Opéra-Comique.

En réalité, les deux ouvrages n'en forment qu'un ; et les séparer, pour les représenter isolément, équivaut à donner les trois premiers actes des *Huguenots*, rue Favart, sous le titre : « Raoul de Nangis », tandis que l'Académie nationale de musique en ferait entendre les deux derniers sous celui de : « La Saint-Barthélemy » !

Puisque le succès de la *Damnation de Faust* ramenait sur son auteur l'attention des directeurs de nos deux scènes subventionnées, il fallait aller jusqu'au bout et risquer le bloc. D'autant que, dans son ensemble, il offre une variété de coloris qui en assure l'effet certain.

Les *Troyens*, donc — pour rétablir la vérité — sont un opéra en cinq actes et quelques tableaux, tout comme *Sigurd* ou *Salammbô* en sont un autre. C'est moins une « pièce », un « livret », dans le sens consacré de ces deux termes, qu'une succession de tableaux, montrant les lignes principales d'un des faits les plus considérables entrevus aux lointains horizons de l'histoire ; événement authentique ou légende, dont la date exacte est aussi incertaine que le fait lui-même, puisque érudits et savants, sans être tout à fait d'accord, sont à peu près unanimes, cependant, à voir dans la prise de Troie, non pas seulement une ville conquise, mais le symbole de tout un peuple exterminé par un autre peuple.

A neuf ou dix siècles de distance, Homère avec l'*Iliade*,

Virgile avec l'Enéide ont chanté les malheurs de Troie en deux livres, dont la méditation longue, patiente et toujours préférée de Berlioz lui a suggéré le poème dont l'Opéra nous donnait hier les deux premiers actes, fâcheusement découpés en quatre.

Quoi qu'il en soit, les principaux passages, la scène d'Andromaque et d'Astyanax (2<sup>e</sup> acte) l'apparition de l'ombre d'Hector (3<sup>e</sup> acte) le chœur des femmes dans le Palais de Priam, ont produit le plus profond effet et valu à Berlioz l'hommage d'admiration auquel a droit ce grand génie français.

Au premier plan de l'exécution, il convient de mettre les chœurs absolument remarquables dirigés par M. Claudius Blanc; puis l'orchestre très crâne et très d'aplomb sous la baguette de M. Taffanel; enfin les interprètes.

M<sup>lle</sup> Delna (Cassandre) ne paraît pas avoir pénétré le caractère si particulier de la prophétesse antique; elle chante avec son admirable voix, mais avec les mêmes gestes, les mêmes physionomies et les mêmes « effets » (!) que dans ses autres rôles. Serait-elle sur la pente fâcheuse du « procédé »? Rappelons-lui qu'à côté d'elle, par exemple, un artiste accompli comme M. Renaud, qui chante Chorèbe, a su se montrer Beckmesser grotesque et Wolfram très noble.

Dans ma dernière lettre, je vous ai parlé de la fête du Triomphe de la République: je n'y reviendrai donc que pour dire que le succès en a été complet et le coup d'œil imposant. Le monument de Dalou est admirable: il se présente à nous sous l'aspect suivant:

Deux lions, emblèmes de la Puissance et de la Force, marchent sous la conduite d'un génie de la liberté, ils traînent un char et, debout sur ce char, élégante et digne, est une femme idéale, image de la République. Elle ne menace personne et se borne, sans ostentation mais résolument, à s'appuyer sur le faisceau de la Loi souveraine. A droite et à gauche du char, deux figures, accompagnées chacune d'un enfant, symbolisent les deux vertus nécessaires à toute société plus indispensable peut-être à une société républicaine: le Travail et la Justice. Enfin, derrière le char, semant des fleurs sur son passage, la Paix, fille des Gouvernements libres, condition nécessaire à tous les progrès sociaux vraiment durables et féconds.

A l'occasion de cette cérémonie populaire, M. Dalou a été fait commandeur de la Légion d'honneur et M. le Président de la République lui en a remis les insignes au milieu des acclamations de la foule.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 19 Novembre 1899

CASSIS, b. Favorite, fr. c. Hugues,	pierres.
CANNES, b. Ville de Monaco, fr., c. Bianchy	sable.
Id. b. Indus, fr., c. Tassis,	id.
Id. b. Louise, fr., c. Garel,	id.
Id. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. Monte Carlo, fr., c. Ferrero,	id.

Départs du 12 au 19 Novembre

CANNES, b. Virginie, fr., c. Brun,	sur lest.
Id. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud,	id.
Id. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet,	id.
Id. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero,	id.
Id. b. Indus, fr. c. Tassis,	id.
Id. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy,	id.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite Persico et Chiapponi sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 5 décembre prochain, à 2 h. et demie du soir.

En conséquence ils sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Croco, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 16 novembre 1899.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

HOUSE AGENT  
Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

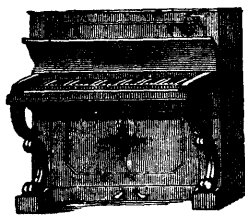
MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

BONNE OCCASION

Une des plus importantes maisons de fleurs de Monte Carlo, et des mieux situées, avec riche installation et bonne clientèle est à remettre.

Long bail, loyer très avantageux.

S'adresser au bureau du Journal



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M<sup>te</sup> le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jangmann  
Succursale à la Condamine: 15, rue Louis

GRAND BAZAR  
MAISON MODÈLE

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala  
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1885; Paris, 1889

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; elle est renommée pour ses articles de luxe en ombrelles. Les grandes dames habitant la Principauté et le Littoral l'honorent chaque saison de leur présence et y font de nombreux achats. Elles y trouveront cette année des merveilles de nouveauté vendues à des prix défiant toute concurrence. Citons particulièrement les objets de maroquinerie, de jeux de salon; papeterie, articles de voyage, parfumerie, grandes roulettes de précision.

PRIX FIXE

English spoken — Man spricht deutsch

**LE MONITEUR DE LA MODE**  
paraissant tous les Samedis  
**20 PAGES** GRAND FORMAT  
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES  
CONTIENT:  
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX  
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE  
PLUS DE LITTÉRATURE  
PLUS DE RECETTES DE CUISINE  
PLUS DE RENSEIGNEMENTS QU'AUÇUN AUTRE  
3 MOIS: 4 francs — UN AN: 14 francs  
EDITION 2: contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> N<sup>os</sup>.  
3 MOIS: 8 fr. 50 — UN AN: 28 francs  
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:

1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.

2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)

Novembre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
13	764.5	64.6	65.2	65.6	66.4	17.5	20.2	19.2	16.2	15.7	82	N.-E.-E. léger	Beau		
14	66.4	66.2	65.4	66.2	66.4	17.2	19.4	18.2	16.2	15.6	80	—	—		
15	68.2	68.2	67.2	67.2	66.2	16.2	18.3	17.2	15.7	15.5	81	S.-O. léger	—		
16	58.4	57.5	57.2	60.2	62.2	16.2	17.5	17.2	16.2	15.2	80	N.-E. léger, très fort le soir	Nuageux		
17	65.5	64.5	64.2	64.2	64.2	14.5	16.2	15.2	13.2	13.2	70	S.-O. léger	Beau		
18	63.2	63.2	62.5	63.2	63.5	14.2	16.2	14.5	13.2	12.5	70	—	—		
19	63.5	62.2	61.2	60.2	60.2	14.2	15.7	15.2	13.5	13.2	64	—	Variable		
DATES		13	14	15	16	17	18	19	Pluie tombée: 0 <sup>mm</sup> 0						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima		20.2	19.5	18.5	18.3	16.2	16.2	16.2					
		Minima		15.2	15.2	14.2	14.2	12.2	12.2	12.3					

OPPRESSION, CATARACTE, TOUX NERVEUSE. Reconn. p<sup>r</sup> les Célébrités médicales.  
Soulagement immédiat  
GICQUES par les  
Même résultat avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b<sup>te</sup>. GICQUES ou PAPIER. 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.

**ASTHME CIGARES GICQUEL**

Imprimerie de Monaco, 1899